



# Compte-rendu du CHSCT de la DISI RAAB du 23 février 2021

## Point sur la situation sanitaire

Ce 2e CHSCT de l'année 2021 s'est ouvert avec le désormais traditionnel point Covid, mais sans le passage en revue des différents ESI cette fois. Les nouveautés sont la jauge à 4m<sup>2</sup> dans les bureaux, avec pas plus de 6 personnes dans la même pièce et toujours le port du masque obligatoire. Dans les lieux où le port du masque n'est pas possible (restauration principalement), la jauge est de 8m<sup>2</sup> avec une distance entre personnes de 2m minimum. Nous avons demandé l'achat de chaises de jardin pour que les agents puissent manger dehors avec l'arrivée des beaux jours.

Le médecin de prévention et le directeur ont indiqué que nous devons tous rester particulièrement vigilants en appliquant les gestes barrière, en respectant les règles d'isolement, en particulier avec la prolifération des nouveaux variants. Par contre, la DISI a tenu à nous rassurer sur l'état des stocks de consommables (masques, gel...). Il est rappelé que depuis quelque temps, les masques tissus qui ne seraient pas de catégorie 1 sont interdits (ce qui inclut les masques faits maison). Par ailleurs, la règle reste un maximum de jours de télétravail pour tous.

La CGT, en évoquant le CHSCT ministériel, a demandé si une vaccination sur les lieux de travail était prévue. La direction nous a répondu ne pas avoir d'information à ce jour. Nous leur avons suggéré de lire les compte-rendus de la CGT pour être informés. Du côté de la médecine de prévention, bien qu'une réunion soit prévue la semaine prochaine, aucune information n'a été donnée aux médecins, ni sur le calendrier ni sur la logistique.

Les membres du CHSCT se sont inquiétés de la baisse de fréquentation des cantines et du risque que cela fait peser sur leur avenir. Le directeur a été là aussi très rassurant, nous affirmant surveiller la situation et n'avoir eu aucun retour inquiétant. Il reste que le télétravail va sûrement se développer après cette crise sanitaire et que le nombre de convives va certainement baisser significativement.

L'assistant social et le médecin de prévention ont attiré l'attention du CHS sur les risques en termes de moral et de RPS sur un télétravail – et donc un isolement – de longue durée. Il est rappelé que la plateforme d'écoute psychologique est toujours à disposition, mais attention, le numéro a changé : **0805 230 809**. La DISI lance une initiative locale d'appel de tous les agents absents de leur lieu de travail depuis plus de 6 mois afin de prendre la mesure de leur situation.

## **Point sur la transformation de l'atelier de Meyzieu**

Pour résumer : tout est nettement mieux (sauf le bruit). La circulation a été repensée, le chargement des machines facilité, les nouvelles encres sont moins nocives... Seul bémol : les machines de mise sous plis sont bien plus bruyantes que les anciennes. On peut malheureusement déplorer un premier accident dans cette nouvelle configuration : les bandes plastiques d'un rideau à lanières ont frappé le visage d'un agent.

L'absence de déclaration en accident du travail a été l'occasion d'un long débat sur l'amélioration continue de la sécurité qui passe par ce genre de déclaration, la traçabilité, le recensement des accidents et même des presque-accidents. En l'occurrence, cet incident n'apparaît même pas dans la liste des accidents de service.

Cet incident a également révélé que la question des troussees de secours et de leur suivi n'est pas totalement résolue.

## **Travaux immobiliers**

Qu'ils soient financés par le "plan de relance", par le programme immobilier ou par des sources diverses, un certain nombre de travaux doivent être conduits en 2021 sur les sites de la DISI. C'est le cas de la climatisation à Dijon, la sécurisation du site à Clermont-Ferrand ainsi que le changement de chaudière, la finalisation de la réfection du toit de Meyzieu, l'accessibilité handicapé et l'étanchéité du parking de Lyon, le remplacement de l'escalier à Nevers ainsi que l'installation d'une clim de secours en salle machine et le remplacement des batteries de l'onduleur. Par contre, il reste à arbitrer entre les huisseries et le "relamping" (changement des éclairages par des LED) à Lyon, pour des raisons d'enveloppe budgétaire.

## **Budget CHSCT**

Bien que la dotation par agent n'ait pas changé, du fait des suppressions de poste, le budget de 68000€ est encore inférieur à l'année précédente. Par contre, ce qui a changé, c'est que le nombre de participants à chaque formation est réduit du fait du covid sans que le coût par formation baisse. Il en résulte une explosion du coût des formations, du moins dans les conditions sanitaires actuelles. La question était donc de savoir s'il fallait espérer une amélioration, et quand.

S'ajoute à ce casse-tête de programmation qu'un certain nombre de formations obligatoires (recyclages p.ex.) n'ont pu se tenir l'année dernière et se rajoutent au plan de formation de cette année. Certains recyclages secouriste par exemple se transforment en formations initiales, donc plus longues et plus chères.

Après une longue discussion, il est décidé de fixer quelques formations avant juillet, quitte à les repousser, et de programmer le reste vers septembre-octobre.

Un achat de sac-à-dos était prévu pour les CID de la DISI. Les représentants du personnel ont demandé à ce que plusieurs modèles de sac et de valise à roulettes soient proposés avant achat, pour tenir compte des réels besoins des agents. Il en sera présélectionné trois.

De nouveaux tapis anti fatigue pour Meyzieu, non prévu lors du changement de machines, sont également mis au budget du CHSCT. On peut déplorer que les "anciens" tapis (ils n'ont que quelques années pour certains) ne puissent être réutilisés. Cela représente quand même une dépense de près de 6000€.

Il se pose la question de l'achat de chauffages soufflants pour Clermont-Ferrand, sachant que la chaudière va-t-elle être remplacée. Peut-être est-ce pour le site de Parlette ?

Le budget du CHSCT est également mis à contribution pour équiper les télétravailleurs de connectique pour disposer de plusieurs écrans et de supports pour les PC portables. Il est rappelé que les agents en télétravail permanent peuvent apporter chez eux leur fauteuil de bureau.

## **Questions diverses**

Se basant sur le compte-rendu de CHSCT ministériel, la CGT a demandé s'il était bien prévu de renouveler les masques en tissus. La concertation entre services de l'État étant ce qu'elle est, la DISI n'a aucune information sur le calendrier de cette distribution de masques via les préfetures. Cependant, la direction disposerait de suffisamment de stock pour tenir plusieurs mois.

La CGT a également abordé la question des agents qui seraient fortement incités par l'établissement scolaire de leurs enfants à les garder à la maison. La direction reste sur les textes : en l'absence de fermeture de l'établissement, l'autorisation d'absence pour garde d'enfant ne peut être accordée. Nous déplorons fortement l'impossibilité pour le chef de service de faire preuve de l'humanité que la situation exceptionnelle demanderait. Les textes passent avant les bonnes intentions.